

# VOLET SECTORIEL 2026-2028

## Secteur Forêt-Bois – MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

DRAAF Grand Est – Juillet 2026

Volet Forêt-Bois contribuant à la feuille de route territoriale prévue par la Convention-Cadre État-Région 2026-2031

### A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

**Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Forêt-Bois.**

Sources du tableau : taux de boisement issu des données du service régional de l'information statistique et économique (SRISE) de la DRAAF Grand Est / Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), BDForêt v2 (2023), reprises dans les recommandations sectorielles ; offres et demandeurs inscrits issus du support OREF / France Travail du 14 janvier 2026, page PDF 6 ; projets de recrutement issus de l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2026 de France Travail ; offre de formation connexe issue du même support OREF, page PDF 26, consacrée à Nancy-Pixérécourt / Malzéville.

### Synthèse des données clés

| Indicateur                                    | Meurthe-et-Moselle                                                                                                                                                                                                                                                                       | Référence régionale                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Profil forestier</b>                       | Taux de boisement : 31 %                                                                                                                                                                                                                                                                 | Grand Est : 33 %                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Marché du travail cible</b>                | 70 offres diffusées (cumul 2025) / 20 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)                                                                                                                                                                                                            | Grand Est : 340 offres diffusées (cumul 2025) / 310 demandeurs inscrits ABC (novembre 2025)                                                                                                                               |
| <b>Lecture emploi territoriale</b>            | Offres plus nombreuses que les demandeurs inscrits, à objectiver par métier, bassin et canal de recrutement                                                                                                                                                                              | Indice régional 5,2, tension extrême                                                                                                                                                                                      |
| <b>Recrutements prévus (BMO 2026)</b>         | 10 projets sur la famille « bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers », tous jugés difficiles dans les données publiées et aucun déclaré saisonnier                                                                                                                                 | Grand Est : 250 projets sur la même famille, dont 56,0 % jugés difficiles et 24,0 % saisonniers                                                                                                                           |
| <b>Offre de formation du périmètre retenu</b> | 54 jeunes recensés à Nancy-Pixérécourt / Malzéville à la rentrée 2024 en Bac Pro Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) connexe ; le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Gestion et protection de la nature (GPN) présent sur le site relève d'un autre périmètre | Référence régionale : 773 jeunes à la rentrée 2024 dans le périmètre élargi « formations forestières et Bac Pro GMNF connexe » ; ils ne correspondent pas tous à des apprenants directement formés aux métiers forestiers |
| <b>Point de vigilance territorial</b>         | Point à instruire avec les partenaires : leviers de mobilité, d'attractivité et de mise en relation avec les sites formateurs et les bassins d'emploi voisins                                                                                                                            | Situations non couvertes ou peu couvertes à analyser sur cartographie actualisée, sans préjuger d'une décision de carte                                                                                                   |

*Lecture : les demandeurs inscrits en catégorie ABC correspondent aux personnes inscrites à France Travail sans emploi ou en activité réduite. Les données départementales sont arrondies dans le support OREF ; les totaux détaillés par département peuvent donc différer du total régional affiché.*

*Précision BMO : les 10 projets correspondent aux intentions d'embauche déclarées pour 2026, tous canaux de recrutement confondus. Ils ne sont pas directement comparables aux 70 offres diffusées en cumul 2025. Les volumes BMO départementaux sont arrondis à la dizaine ; les pourcentages associés à de faibles volumes doivent être interprétés avec prudence.*

## Analyse territoriale

La Meurthe-et-Moselle présente un taux de boisement proche du repère régional. Le tableau fait apparaître des offres diffusées nettement plus nombreuses que les demandeurs inscrits, tandis que la BMO 2026 recense un volume plus resserré de projets à l'échelle départementale. Cet écart invite à distinguer les sources, les métiers, les bassins et les canaux de recrutement.

Pour les établissements, ces signaux ne permettent pas de déduire mécaniquement une évolution de l'offre. Ils invitent à préciser les employeurs et compétences concernés, le rôle d'orientation des formations connexes de Pixérécourt et les conditions d'accès aux sites forestiers des départements voisins.

## Enjeux prioritaires du territoire

- Objectiver les besoins locaux sur les métiers de bûcheronnage, sylviculture et travaux forestiers avant toute hypothèse d'évolution de l'offre.
- Rendre plus lisibles les métiers de l'amont forestier, leurs conditions d'exercice et les parcours de formation accessibles aux jeunes et demandeurs d'emploi du département.
- Identifier les conditions concrètes permettant aux publics du département d'accéder aux formations forestières régionales et aux entreprises : mobilité, hébergement, immersion, stage et apprentissage.

## B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

*Source : croisement OREF Grand Est / France Travail pour les données emploi, cartographie OREF pour l'offre de formation, et recommandations sectorielles Forêt-Bois pour la lecture régionale.*

L'adéquation formation/emploi gagne à être appréciée à l'échelle du bassin de vie et du bassin d'emploi, et pas uniquement à partir des limites administratives du département. Pour la Meurthe-et-Moselle, l'enjeu consiste à croiser les offres d'emploi observées, les demandeurs inscrits, l'offre connexe existante à Pixérécourt et l'accès effectif aux formations forestières portées par les sites formateurs voisins.

Dans cette logique, la feuille de route territoriale ne propose pas d'arbitrage de carte. Elle identifie les points à instruire : lisibilité des métiers de l'amont forestier, rôle possible des formations GMNF / GPN comme relais d'orientation, mobilité vers les sites formateurs forestiers, capacité d'accueil en entreprise et conditions concrètes d'accompagnement.

Questions à instruire localement :

- quels métiers, employeurs et bassins expliquent l'écart entre les offres diffusées, les demandeurs inscrits et les projets BMO en Meurthe-et-Moselle ?
- quelle place les formations GMNF / GPN de Pixérécourt peuvent-elles tenir dans l'information et l'orientation vers l'amont forestier, sans être assimilées à des formations forestières strictes ?
- quels sites forestiers sont effectivement accessibles depuis le département, et comment les parcours correspondants sont-ils identifiés par les publics ?
- quels freins de mobilité, d'hébergement, d'accueil en entreprise ou d'accès aux chantiers seraient à traiter en priorité avec les partenaires ?

---

## C. AXES DE RÉFLEXION

*Source : axes déduits du diagnostic territorial et des constats qualitatifs recueillis lors des deux réunions sectorielles, reformulés en points de travail.*

**1. Préciser le rôle d'orientation des formations connexes de Pixérécourt.** Les formations GMNF / GPN peuvent constituer des points d'information ou de découverte pour certains publics, avec des spécialisations forestières possibles dans d'autres sites du Grand Est selon les projets.

**2. Expliquer l'écart entre offres diffusées et projets BMO.** Les signaux disponibles invitent à préciser les métiers, employeurs, bassins recruteurs et canaux de recrutement réellement concernés avant d'en déduire une réponse de formation.

**3. Examiner l'accès effectif aux sites forestiers régionaux.** L'instruction locale peut distinguer les besoins d'information, de mobilité, d'hébergement, d'accueil en entreprise ou de formation continue, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

---

## D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

*Source : pistes issues des recommandations sectorielles et des contributions recueillies lors des réunions sectorielles n°1 et n°2. Elles sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.*

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels de la filière.

1. Partager une lecture par métier, employeur et bassin des offres diffusées, des demandeurs inscrits et des projets BMO.
2. Clarifier la place des formations GMNF / GPN de Pixérécourt comme parcours connexes ou relais d'orientation, sans les présenter comme des formations forestières strictes.
3. Rendre visibles les sites forestiers accessibles depuis la Meurthe-et-Moselle et les conditions pratiques de mobilité, d'hébergement et de calendrier.
4. Examiner avec les entreprises et partenaires les possibilités d'accueil en découverte, stage, apprentissage ou formation continue, sans créer d'obligation nouvelle pour un établissement.